



Sommaire

ACTUALITÉS

p 2

L'eau est sans doute la ressource la plus précieuse que la Terre puisse offrir à l'Homme, et cette ressource nous manque désormais !

Notre département, pourtant situé dans le château d'eau de la France (le Massif Central) ne fait pas figure d'exception. Le sujet devient récurrent : **quand va-t-il pleuvoir?**

p 4

La situation est catastrophique, avec déjà des points de non retours : des pertes de fourrages, des blés chétifs, et des levées de culture de printemps compromises. Même les exploitations disposant de l'irrigation ne peuvent pallier ce manque de pluviométrie dans ces conditions. Sur certaines rivières les prélèvements sont déjà suspendus.

Nous ne voulons pas dépendre tous les ans des dispositifs sécheresse quel qu'ils soient, ils sont inadaptés. Ils ne résolvent aucun problème de fond et ne sont qu'un pansement sur une jambe de bois !

Aussi, élus Chambre, en lien avec nos structures économiques et syndicales et avec l'ADIRA*, devons traiter le dossier de l'eau en priorité. **Il est Urgent, et Important.**

Nous devons faire pression sur les pouvoirs publics pour qu'ils agissent. Ils portent une lourde responsabilité dans la situation actuelle. Nous attendons avec impatience les premières lignes du cadre réglementaire que doit nous soumettre Madame la Préfète.

L'eau c'est la vie !

Notre objectif est, bien-sûr, la sécurisation de nos exploitations mais aussi leur développement. Nous voulons continuer de produire, d'abreuver nos animaux, sans devoir affecter notre potentiel de production.

Soyons ambitieux et osons relever la ferme Puy-de-Dôme grâce à une réflexion stratégique sur la gestion de l'eau avec tous les acteurs du territoire.

Nous devons impérativement passer par des solutions de stockage via des réserves ; d'abord pour la sécurisation en eau potable et ensuite pour servir l'agriculture, les activités de loisirs ou encore la production d'énergies.

Nous avons déjà beaucoup évolué dans nos pratiques pour utiliser l'eau à bon escient. Maintenant **il nous faut conserver l'eau en période d'excédent pour pouvoir la mobiliser en période de déficit.**

Nous devons travailler pour pouvoir proposer des solutions adaptées à vos exploitations et à vos territoires.

Le renouvellement des générations en agriculture n'a de sens, que s'il est lié à l'acte de production et l'acte de production ne s'envisage pas sans eau !

Relevons ce défi collectivement, Il en va de l'avenir de l'agriculture !

Baptiste ARNAUD
Vice-président de
la Chambre d'agriculture

3 journées dédiées à l'installation

Organisées chaque année par la Chambre d'agriculture, ces journées permettent aux (futurs) porteurs de projet d'appréhender les différentes étapes pour s'installer.

À St-Gervais et au Breuil-sur-Couze, les journées ont été construites avec les établissements scolaires agricoles.

Parmi les 160 étudiants qui ont participé, beaucoup veulent s'installer à court ou moyen terme. Ce fut donc l'occasion pour eux de s'informer sur le parcours à l'installation, les outils et les dispositifs d'accompagnement, de rencontrer et de poser des questions aux personnes ressources...

Fil rouge de ces rendez-vous, les témoignages d'étudiants ou d'agriculteurs déjà installés ont illustré concrètement la diversité des projets et apporté de nombreuses pistes de réflexion.



À St-Gervais, Hugo, Nicolas, Élodie et Nicolas, ont partagé avec leurs camarades leur projet d'installation, comment ils envisagent de le mettre en oeuvre, quelles sont leurs motivations et leurs craintes...

Benjamin, installé depuis 1 an sur le GAEC familial à St-Gervais a également fait part de son expérience : « J'ai continué mes études jusqu'en BTS, cela m'a permis de bien mûrir mon projet. J'ai remplacé mon père sur le GAEC familial. S'installer en so-

ciété permet de pouvoir se dégager du temps... C'est très important d'avoir des activités à l'extérieur, de ne pas être esclave de son travail".

Au Breuil-sur-Couze les étudiants sont allés à la rencontre de Christophe, Maxence, Sébastien et Boris, jeunes installés, et se sont intéressés à leurs choix stratégiques, techniques et commerciaux avec un focus sur la recherche de valeur ajoutée. Ils ont fait la restitution de ces visites lors de la journée installation.

À Ambert, la journée "S'installer en Livradois-Forez, pourquoi pas moi ?" a attiré plusieurs porteurs de projets désireux de découvrir le territoire.

À l'image de Pierre-Marc, qui cherche une ferme bovins lait avec transformation et si possible séchage en grange pour système tout herbe.



En participant à la journée installation à Ambert, il a été séduit par le secteur : « Je recherche une ferme en zone de montagne, dans le Sancy, le Livradois-Forez ou même en Savoie. Je n'ai pas de réseau sur le Puy-de-Dôme et une journée comme ça est parfaite pour rencontrer du monde, échanger et partager. J'ai apprécié ces prises de contact, les échanges avec les autres porteurs de projet et la découverte du territoire Livradois-Forez. Ça me donne envie de m'installer ici mais il faut que je trouve la structure. J'ai repéré 2 fermes dans le secteur.>>

Les participants à ces 3 journées ont pris conscience qu'un projet d'installation s'anticipe et se réfléchit, qu'il est important de se former et de s'ouvrir à différentes pistes et qu'être accompagné est primordial pour sécuriser son projet.

Déclaration PAC

Plus que quelques jours pour faire votre déclaration PAC !

Les conseillers de la Chambre d'agriculture vous accompagnent pour optimiser et sécuriser vos aides PAC.

Prenez rendez-vous en territoires ou au siège.

 Coordonnées en page 8.

Collecte des plastiques agricoles

Jusqu'au 28 mai, plusieurs sites sont à votre disposition dans le département pour apporter vos films plastiques usagés ainsi que vos saches de ficelles et filets.

Consultez les lieux et dates de collecte sur notre site Internet :

puydedome.chambre-agriculture.fr/dechetsagricoles

 Béatrice FEFEU : 04 73 44 45 77



Journée installation au Breuil-sur-Couze

Élargissement de l'A75 : 250 000 € de compensation collective

Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour recueillir les projets collectifs agricoles

La CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers) a validé la mise en place d'une enveloppe de 250 000 € à investir dans des projets collectifs agricoles, afin de compenser l'économie agricole impactée par le projet autoroutier.



Vous faites partie :

- d'un collectif d'agriculteurs,
- d'un organisme professionnel agricole,
- d'une coopérative agricole,
- d'une fédération agricole
- d'une collectivité territoriale

Vous êtes sur le département du Puy-de-Dôme et vous avez un projet collectif qui peut bénéficier à l'économie agricole du territoire de Mond'Arverne Communauté et/ou de Clermont Auvergne Métropole.

>>> Vous êtes peut-être éligible à ce fonds de compensation collectif agricole.

Consultez le règlement sur : puydedome.chambre-agriculture.fr/compensationagricoleA75

Les dossiers de candidature sont à remplir jusqu'au 25 juin.

i Géraldine RODARIE 04 73 44 45 92
Nicolas ROUGIER 04 73 44 45 70

Gilbert GUIGNAND réélu président de la Chambre régionale

La session d'installation de la nouvelle Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes s'est déroulée le 15 mars 2019.

Gilbert GUIGNAND poursuivra, dans ce nouveau mandat, le travail démarré depuis 2016 : « *Construire une Chambre régionale plus forte pour des Chambres d'agriculture départementales plus fortes au service des agriculteurs et des territoires* ».

Le bureau se compose des présidents des 11 Chambres départementales. David CHAUVE est secrétaire adjoint.

Serez-vous fermier d'Or 2019 ?



Les inscriptions au concours régional de produits fermiers sont ouvertes jusqu'au 31 mai

Vous souhaitez situer votre/vos produit(s) par rapport à d'autres ? Valoriser votre production et savoir-faire ? Contribuer à la promotion des produits fermiers de la région ?

Comment participer ?

Prenez connaissance du règlement et des modalités sur :

aura.chambres-agriculture.fr

Choisissez le(s) dossier(s) d'inscription correspondant au(x) produit(s) présenté(s), imprimez-le(s), et renvoyez-le(s) à la Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, accompagné(s) du règlement, pour le 31 mai 2019 au plus tard.

i Martine FALGOUX : 04 73 44 45 57

Cultures Intermédiaires Pièges à Nitrates (CIPAN)

Le partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs et la Chambre d'agriculture permet d'implanter, à nouveau, des CIPAN faunistiques en 2019.

Le contrat CIPAN-FAUNE est reconduit en 2019 sur les territoires en zone vulnérable avec une extension de l'opération hors zone vulnérable pour les exploitations volontaires situées dans les Combrailles.

En 2018, 600 hectares ont été implantés dans le département.

Les CIPAN permettent de maintenir en période d'interculture longue (entre la moisson et l'implantation d'une culture de printemps), un couvert capable de piéger l'azote, de limiter l'érosion des sols, d'offrir une source de pollen aux insectes et d'assurer un abri et l'alimentation à l'ensemble de la faune sauvage.

L'exploitant bénéficiera d'une gratuité de 70 % du (ou des) mélange(s) commandé(s), grâce à une prise en charge du coût des semences à 50 % par la Fédération Départementale des Chasseurs et 20 % par la société de chasse, plafonnée à 30 hectares de CIPAN ensemencés après envoi de son contrat et accord de prise en charge de la FDC en retour (contrat retourné à la FDC et signé par les trois parties).

Le cahier des charges et les bons de commande sont disponibles sur le site de la Chambre d'agriculture : puydedome.chambre-agriculture.fr

Chambre d'agriculture :

i Frédéric MOIGNY : 04 73 44 45 46
f.moigny@puy-de-dome.chambragri.fr

Fédération départementale des chasseurs :

i Pascal CREGU : 06 07 18 85 69
pascal.fdc63@laposte.net

Le bois, une opportunité pour les agriculteurs



« Le bois occupe une part non négligeable de la SAU de notre département (forêt, haies ...) et ses utilisations peuvent être multiples. Ce dossier est là pour vous le rappeler.

Utilisé pour la construction de vos bâtiments bien sûr, bâtiments qui sont en général jugés plus agréables par leurs utilisateurs, il est aussi valorisable sous forme de plaquettes pour se chauffer ou pour les litières. C'est ainsi une façon intéressante de valoriser les haies ou déchets de coupes en limitant la main d'œuvre. C'est aussi une alternative aux pailles de céréales qui peuvent parfois se faire rares en lien aux événements climatiques que nous vivons de plus en plus régulièrement...

Alors bonne lecture et puisse cet article vous éclairer et vous guider dans vos choix. »

Denis GUÉRIN, vice-président de la Chambre d'agriculture

Le bois, un matériau à privilégier dans vos bâtiments agricoles

Léger et facile à travailler, le bois est très apprécié pour sa transformation et sa simplicité de mise en œuvre.

Utilisé aussi bien en structure, en bardage ou dans le bâtiment, c'est un matériau polyvalent et souvent valorisable en fin de vie du bâtiment.

Renouvelable, il répond aux critères environnementaux et contribue à la bonne intégration des bâtiments dans le paysage.

Grâce à une meilleure aération, une condensation réduite et des bruits souvent mieux absorbés, le bois favorise le bien-être des animaux et des éleveurs.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

En 2017, Monique, Sébastien et Julien MONNERON à Prondines ont modernisé leur bâtiment et ont choisi de construire leur stabulation vaches laitières avec charpente et bardage bois.

La modernisation de l'outil de travail a vraiment été bénéfique : la productivité du troupeau a augmenté ainsi que le confort des éleveurs dans leurs tâches quotidiennes : traite, alimentation... Le bâtiment est très lumineux grâce aux translucides et à l'intérieur bois et l'ambiance générale est beaucoup plus chaleureuse. « On se croirait à l'extérieur tellement la lumière rentre ».

Le GAEC Monneron a bénéficié de l'aide PCAE pour sa stabulation : 84 logettes et caillebotis. La majoration bois a permis un supplément de 20 000 € pour un total de 294 000 € de subvention.

Même si cette majoration a pesé dans le choix final des matériaux, c'est avant tout pour le confort de travail que les éleveurs ont choisi le bois : « Le nouveau bâtiment va nous ser-

BON À SAVOIR

Le Plan de Subvention PCAE (Plan de Compétitivité et Adaptation des Exploitations) favorise l'utilisation du bois dans la construction de bâtiments agricoles, avec l'octroi d'une majoration de 3 % sur le taux global de subvention.

D'autres aides régionales existent pour la construction de bâtiments en bois.

vir une carrière entière, il ne faut pas lésiner sur les détails et ne pas regarder uniquement le prix en bas du devis».

Vous avez un projet bâtiment ?

La Chambre d'agriculture, en partenariat avec l'EDE, vous accompagne à chaque étape de votre projet pour réaliser un bâtiment fonctionnel, efficace et rentable.

i Mélanie MAHINC : 04 73 44 43 48

PENSEZ-Y : Chaque année à l'automne, LES PORTES-OUVERTES BÂTIMENTS sont l'occasion de visiter des bâtiments fonctionnels, de partager l'expérience d'autres éleveurs et d'échanger avec les techniciens présents.

Rendez-vous en novembre en Artense Cézallier Sancy.



La plaquette bois, une valorisation pertinente du bois agricole

Le bois bocager est omniprésent sur les exploitations agricoles sous forme de haies, de bosquets ou d'arbres isolés. Outre la production traditionnelle de bûches, le bois bocager peut aussi être transformé en plaquettes, utilisables comme bois énergie pour se chauffer, ou comme litière pour les animaux puis comme fumier.



Les plaquettes, une ressource pour se chauffer localement

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Sandrine et Régis MANGERET éleveurs à Condat-en-Combrailles se chauffent avec des plaquettes de bois depuis 2008.

« Nous venons d'acheter une maison de 260 m² qui était en partie chauffée au bois bûches.

Nous voulions un système de chauffage simple, qui valorise le bois de l'exploitation, facile d'utilisation et économe en main d'œuvre (par rapport aux bûches). Une amie architecte nous a donné l'idée d'installer une chaudière à plaquettes de bois.

Du début du projet au démarrage du chauffage, nous avons mis une année pour réaliser les démarches administratives, le choix du matériel et de l'installateur. »

Avec 72 ha de SAU, l'exploitation est riche d'arbres et de haies avec différentes essences de feuillus et de ré-

Le déchetage du bois permet :

- de simplifier la production avec un temps de travail 3 à 4 fois inférieur à la production de bûches,
- de valoriser l'ensemble du bois disponible, branchages compris.

1 M³ APPARENT DE PLAQUETTES (MAP) = 85 litres de fioul en chauffage

Entre 4 et 5 MAP = une tonne de paille en litière

**1 stère de bois = 1,7 MAP
1 MAP = 0,3 tonnes de bois**

Avec un tarif de la paille en hausse de 40 à 50 %, les plaquettes de bois sont une alternative intéressante pour limiter la quantité de paille consommée en litière.

sineux. Le broyage est assuré par la CUMA des Deux Rochers.

Après 10 ans d'utilisation, Sandrine et Régis dressent un bilan très positif de ce système de chauffage :

« Le chauffage automatique avec la plaquette est vraiment très agréable, simple d'utilisation et efficace. Nous avons 21° sur l'ensemble de la maison avec la ressource de notre exploitation. Notre travail d'entretien des surfaces de l'exploitation est vraiment bien valorisé par cette installation. »

Pour s'équiper, Sandrine et Régis ont investi 29 000 € et ont bénéficié de près de 15 000 € de subventions.

Aujourd'hui ils économisent 1 500 € par an (50 stères de bois-bûches à 30 € le stère ; bois pris sur l'exploitation) **et engagent 400 € de dépenses nouvelles** (broyage pour produire les plaquettes par la CUMA des Deux Rochers).

Le gain annuel est donc de 1 100 €. Le surcoût de la chaudière à plaquettes (4 800 €) a été amorti en 5 ans.



BON À SAVOIR DES SUBVENTIONS EXISTENT POUR VOUS AIDER À DÉVELOPPER VOTRE UTILISATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'Europe, le Conseil régional et le Conseil départemental soutiennent l'autonomie énergétique des exploitations et l'essor de la filière bois énergie.

Vous avez un projet d'équipement, individuel ou collectif ? Contactez-nous pour en savoir plus.

i Thierry ROCHE : 04 73 44 45 73

Chaleur + demain, un dispositif mis en place par Clermont Auvergne Métropole



Vous êtes agriculteur sur la métropole et souhaitez équiper votre entreprise d'un mode de chauffage ou de production d'eau chaude économique et durable ? Bois-énergie, géothermie avec pompe à chaleur, solaire thermique, récupération de chaleur...

Grâce au dispositif Chaleur + demain, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement technique neutre et gratuit, et de subventions allant jusqu'à 50 %.



Pour identifier les opportunités de production d'énergies renouvelables pour votre habitation ou votre exploitation, nous vous invitons à remplir l'enquête en ligne sur notre site Internet : puydedome.chambre-agriculture.fr

i François FOURNIER : 04 73 44 45 96

LES CONSEILS DES ÉLEVEURS

Bien choisir sa chaudière :
marque et puissance

Ne pas regarder que le prix :
« Une chaudière peu chère à l'achat peut être trop chère à l'usage »

Rencontrer plusieurs utilisateurs pour avoir différents avis

Trouver un installateur compétent et de confiance

Penser à l'accessibilité du silo de stockage par les différents matériels

Stocker la plaquette sous abri pour avoir un produit sec

Les plaquettes en litière pour le bien-être des animaux

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Laurence LAJOU, éleveuse de chevaux à St-Jean-en-Val utilise de la plaquette de bois pour pailler les abris et stabiliser ses zones d'hivernage.



« L'expérience a commencé en octobre 2018 avec une livraison de 90 mètres cubes apparents de plaquettes (MAP), puis un deuxième camion en décembre. Les plaquettes faisaient en moyenne 8 cm de long et ont été épandues sur une épaisseur de 5 cm dans les abris et 10 cm en extérieur ».

Laurence LAJOU met en avant plusieurs avantages.

> Une bonne stabilisation des sols, avec un confort et une propreté des animaux améliorés : « le sol est plus stable, les animaux glissent moins en cas de gel, la boue et l'humidité restent sous la plaquette, ce qui permet d'avoir un support souple



et confortable. Les animaux se couchent facilement dessus, nous avons moins de maux de pattes, les membres sont plus propres ».

> Un travail facilité : « Nous faisons des économies de foin avec moins de perte aux râteliers. Le curage des abris est facilité par rapport à la paille, la plaquette est légère à manipuler à la mise en place ou lors des curages ».

Laurence est très satisfaite de cette litière : « C'est un vrai plus pour le bien-être des chevaux et un travail plus facile pour moi ».

LES CONSEILS DE L'ÉLEVEUSE

Épandre les plaquettes sur sol sec, sur les zones sollicitées par les animaux et les passages d'engins

Faire une couche minimum de 10 cm de plaquettes en stabilisation des abords, remettre une couche dès que la boue réapparaît sur les zones plus fréquentées.

Si les plaquettes sont achetées, se faire livrer par semi-remorque pour optimiser le coût.

Et après ? Comment se décompose le fumier de plaquettes bois ?

Comment les plaquettes épandues au champ se dégradent-elles ?

Pour répondre à cette question, la Chambre d'agriculture a mis en place une expérimentation terrain avec l'INRA de Theix. La parcelle d'essai a été divisée en 4 bandes :

- une sans apport
- une avec fumier pailleux
- une avec fumier plaquettes (3 à 5 cm) sorti d'aire paillée en mars 2018
- une avec fumier plaquettes (+ de 5 cm) sorti en juin 2018.

L'ensemble des effluents a été épandu à 10 tonnes/ha fin novembre 2018.



Lors de la visite de l'essai le 16 avril, on constate **une bonne dégradabilité de la plaquette**, optimisée :

- si la plaquette à une taille inférieure ou égale à 5 cm.
- plus la durée de stockage sur fumière est importante.

L'apport de fumier plaquettes a permis une pousse de l'herbe identique à celle du fumier pailleux.

Consultez nos publications en ligne



Vous souhaitez mieux valoriser le bois présent sur votre exploitation ?

Les conseillers de la Chambre d'agriculture vous informent, vous orientent et vous accompagnent dans votre réflexion :

- >>> Conseils techniques
- >>> Diffusion de références
- >>> Mise en relation avec des opérateurs et des agriculteurs
- >>> Journées d'information et de démonstration sur le terrain

MODERNISATION DES EXPLOITATIONS

04 73 44 45 95

modernisation@puy-de-dome.chambagri.fr

EQUIPE BOIS ET TERRITOIRES

Thierry ROCHE

Conseiller modernisation, agroforesterie Bois/énergie
04 73 44 45 73

François FOURNIER

Conseiller agroforesterie Bois/énergie
04 73 44 45 96

Mélanie MAHINC

Conseillère Bois et territoire
04 73 44 43 48

Agenda

Portes-ouvertes



Samedi 11 mai à 8h
GAEC Lou Pastre
Bonmorin - Ardes-sur-Couze

- **Départ 8h30 pour la transhumance :** 12 km de marche, en sous-bois.
- Pique-nique tiré du sac et dégustation gratuite des produits de la ferme.
- Pour les plus courageux, visite de la réserve.
- Retour véhiculé

Rencontre technique GESTION DES BORDS DE COURS D'EAU

**Vous avez un cours d'eau sur
ou aux abords de votre/vos
parcelle(s) ?**



Participez à cette rencontre :

Jeudi 16 mai à 14h
À St-Sauves-d'Auvergne
Lieu-dit les Granges

Parcelle en bordure de la Ganne.
Fléchage sur place.

Programme :

- Le fonctionnement d'un cours d'eau.
- Les aspects réglementaires.
- Les règles d'épandage.
- La continuité écologique.
- La gestion de la ripisylve.
- Les aménagements possibles sur les cours d'eau et le financement.

Intervenants : Chambre d'agriculture, DDT 63, FD Pêche, Parc régional des Volcans, Communautés de communes Dômes Sancy Ardense.

i Romain GUILLORET : 06 42 41 38 39

Réunions terrain CARTOGRAPHIE DES POINTS D'EAU

**La DDT poursuit les réunions
de travail sur le terrain afin
d'établir une carte des cours
d'eau. Votre présence à ces
rendez-vous est importante !**

RDV à 9h devant les mairies :

Dates et lieux de rendez-vous		Zone concernée
14 et 15 mai	Ollièrgues	La Chapelle-Agnon, Ollièrgues, St-Gervais ss Meymont.
14, 15 et 16 mai	Bussières près Pionsat salle des fêtes	Bussières près Pionsat, Espinasse, St Maurice près Pionsat, Roche d'Agoux, Verghéas.
21 et 22 mai	Fayet le Château	Fayet le Château, Isserteaux, Manglieu, Montmorin, Sallèdes St Jean des Ollières.
21, 22 et 23 mai	Biollet	Biollet, Charensat, St Priest des Champs.
27, 28 et 29 mai	Montel de Gelat salle des fêtes	Landogne, Montel de Gelat, Tralaigues, Villossanges.
28 et 29 mai	Sauxillanges	Eglise-neuve des Liards, Sauxillanges, Sugères, St Etienne sur Usson, St Jean en Val, St Quentin/Sauxillanges
05 et 06 juin	Cunlhat	Auzelles, Brousse, Ceilloux, Condat les Montboissier, Cunlhat, Echandelys.
12 et 13 juin	St Amant Roche Savine	Grandval, Le Monestier, St Amant Roche Savine, St Eloy la Glacière.
17 et 18 juin	Ambert	Ambert, Champetières, La Forie, Thiolières, St Ferréol des côtes.
02 et 03 juillet	Bertignat	Bertignat, Job, Valcivières
16 et 17 juillet	St Anthème	Grandrif, St Anthème, St Clément de Val-lorgue, St Martin des Olmes, St Romains

**Retrouvez toutes les dates des
réunions sur notre site Internet**

i Arnaud MULLIÉ : 04 73 44 45 76

Visites d'essais
**CONDUITE DES CÉRÉALES
EN DEMI-MONTAGNE :**
choix variétal et gestion
de l'itinéraire technique

TERRITOIRE DORE LIVRADOIS-FOREZ

Mercredi 5 juin à 10h
GAEC de Malfriat
À Bertignat

Comportement des variétés au printemps (stades, potentiel de rendement du blé et du triticale...)

Retour sur les étapes clés de la conduite des céréales en montagne.

Stratégie fongicide : comportement des variétés face à la pression des maladies de l'année.

i Territoire DLF : 04 73 82 09 74

TERRITOIRE COMBRAILLES

Mercredi 12 juin à 14h
GAEC du bourg
À Ste-Christine

**Visite de la plateforme
d'essai PROXIEL / Chambre
d'agriculture**



Plus de 50 variétés testées, essai fongicide, test de biostimulant...

Action réalisée dans le cadre du partenariat régional avec l'Association Céréales de Montagne.

i Territoire Combrailles : 04 73 85 82 43

Retrouvez tous les événements sur
puydedome.chambre-agriculture.fr

i communication@puy-de-dome.chambagri.fr

Formations

CULTURES AGRONOMIE

- J'optiens l'agrément Certiphyto décideur opérateur
04 et 05 juin à Aubière

i Territoire Dômes Hautes
Combrailles

INSTALLATION-TRANSMISSION

- Je m'installe en circuits courts
07, 18 et 28 juin à Aubière

Je pilote mon exploitation laitière bio avec la multi-performance pour gagner en efficacité

Une formation pour étudier ses résultats et analyser le marché pour créer de la plus-value

Animée par Marie-Claire PAILLEUX (Chambre d'agriculture) et Jean ZAPATA (EDE), cette formation a eu lieu les 14 février et 7 mars dernier.

Nicolas BRUGÈRE et Francis FAURE agriculteurs à Manglieu près d'Issoire (95 ha, 60 vaches 400 000 L de lait) se sont convertis en bio en 2016.

«Quand on est sur sa ferme, on est un peu isolé ! On croit connaître ses points forts, ses points faibles mais en fait, on ne sait pas trop ... Et parfois on a même l'impression de travailler à l'envers des autres, des voisins qui ne sont pas en bio... alors ça interroge. On a fait le choix du tout herbe, tout en prairies naturelles sans céréale et sans maïs... sur notre secteur ce n'est pas courant ! Alors mettre des chiffres en face et calculer son coût de production pour

- Futur éleveur, je maîtrise le sanitaire | 13 juin à Aubière
- Je m'installe, quels sont mes engagements ? | 09 juillet à Aubière
- Je gère la trésorerie de mon exploitation en phase d'installation | 31 juillet à Aubière

i Equipe formation 04 73 44 45 49



mesurer l'efficacité économique de son système c'est important !».

Lors la 1^{ère} journée centrée sur les coûts de production, les participants ont apprécié d'échanger avec d'autres producteurs bio, de se comparer pour progresser.

La 2^{ème} journée s'est tenue chez Francis et Nicolas. L'objectif était d'appréhender comment valoriser au mieux les ressources alimentaires produites sur la ferme : organisation des paddocks de pâturage, mise en place d'un réseau d'abreuvement dans les parcelles.



Recherche d'autonomie et de confort pour tous (éleveurs et vaches) sont les leitmotivs de nos deux associés et les résultats sont au rendez-vous !

CONTACTS

SIÈGE

11 allée Pierre de Fermat - BP 70007
63171 AUBIÈRE Cedex
Tél. : 04 73 44 45 46
Fax : 04 73 44 45 50
contact@puy-de-dome.chambagri.fr

HORAIRE D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
8h30-12h30 - 13h30-17h

TERRITOIRES

Artense Cézallier-Sancy

CADAR - Route des Fraux
63610 Besse
Tél. : 04 73 79 58 72
acs@puy-de-dome.chambagri.fr

Combrailles

CHANGEMENT D'ADRESSE
1 rue du général Desaix
63390 S^t-Gervais
Tél. : 04 73 85 82 43
comb@puy-de-dome.chambagri.fr

Dômes Hautes Combrailles

Route du Mont-Dore
63210 Rochefort-Montagne
Tél. : 04 73 65 92 69
dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

Limagnes

11 allée Pierre de Fermat
63170 Aubière
Tél. : 04 73 44 45 69
lim@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence au Breuil-sur-Couze

Le jeudi matin
Lycée St-Joseph
63340 Le Breuil-sur-Couze
Tél. : 04 73 71 62 15

Dore Livradois-Forez

19 av. de Lyon
63600 Ambert
Tél. : 04 73 82 09 74
dlf@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence à Thiers

Le lundi
CHANGEMENT D'ADRESSE
Rue Baruptel
La Croix blanche
63300 Thiers
Tél. : 04 73 80 10 06

Directeur de publication :

David CHAUVE

Comité de rédaction : Baptiste ARNAUD, Serge BIONNIER, Céline DALDIN, Angélique DELAIRE, Marine VAN SIMMERTIER (élus) - Annick FORESTIER et Camille TOROSSIAN (service communication)

Conception et rédaction :

Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme - Avril 2019

Crédit photos : CA63 - P. Soissons - Flaticon

Impression : Imprimerie Porçu - Couron (63)
papier issu des forêts gérées durablement

ISSN : 2270-6321